

## La Ville de Magog accorde une subvention de 30 000 \$ à Estrie Glace inc.

**Magog, le 2 décembre 2021** – Le conseil municipal de la Ville de Magog a récemment versé une subvention de 30 000 \$ à Estrie Glace inc. pour l'agrandissement de son usine. Cette décision a été prise conformément aux règles de la Loi sur les compétences municipales (92,1 LCM).

Située dans le parc industriel de Magog, Estrie Glace existe depuis plus de 25 ans à Magog et se spécialise dans la vente de glace sous différents formats tant pour les consommateurs que pour les entreprises. En pleine croissance, elle souhaite désormais développer le marché de vente en gros en Ontario, dans les Maritimes et dans le nord-est des États-Unis.

Pour répondre à la demande croissante, de nouveaux investissements ont été nécessaires afin d'agrandir le bâtiment actuel, d'acquérir une nouvelle emballeuse, d'ajouter une nouvelle salle d'emballage ainsi qu'un nouveau congélateur. Ces investissements ont permis d'augmenter la capacité de production de 67 % en plus d'automatiser à 100 % ses procédés d'emballage.

La mairesse de Magog, M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, se réjouit de cette annonce : « Estrie Glace est un acteur majeur dans le marché des producteurs de glace au pays. Nous sommes très heureux que l'entreprise choisisse de poursuivre son expansion à Magog. En plus de devenir l'un des plus importants fabricants de glace au Canada, Estrie Glace inc. permettra la création d'une dizaine d'emplois sur le territoire. M. Bernard est un jeune entrepreneur dynamique qui a des idées de développement plein la tête. Le conseil municipal est fier d'appuyer les entreprises d'ici et de voir à quel point le parc industriel de Magog est en pleine expansion. »

- 30 -

### Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

